

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue, dans la salle William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107^e Rue à Beauceville, le mercredi 27 juillet 2016 à 20 heures.

Étaient présents MM Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville;
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;
 Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor;
 Michel Cliche, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;
 Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;
 Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables
 Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;
 André Labbé, maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne;

Mme Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules

Mme Marie-Andrée Giroux, représentante de la ville de Beauceville

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Provençal, préfet et maire de Beauceville.

Étaient aussi présents : Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier
 Rénal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

1.0– OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Provençal constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée.

2.0– ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5732-16 SUR LA PROPOSITION DE Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté ci-après :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du rapport de monsieur Marc-André Paré
4. Projet d'étude d'un regroupement en évaluation foncière
5. Proposition de la MRC des Etchemins
6. Varia

3.0– DÉPÔT DU RAPPORT DE MONSIEUR MARC-ANDRÉ PARÉ

Monsieur Paré, consultant en ressources humaines, dépose deux rapports. Le premier rapport porte sur la planification des besoins de main-d'œuvre à la MRC. Le second rapport porte sur l'analyse des postes à la MRC.

Plusieurs questions sont posées et monsieur Provençal indique que le contenu de ces études servira de base à une réflexion que le Conseil devra avoir au cours des prochaines semaines relativement à ces sujets.

4.0– PROJET D'ÉTUDE D'UN REGROUPEMENT EN ÉVALUATION FONCIÈRE

Monsieur Provençal fait part au Conseil que 5 MRC, soit les 3 MRC de la Beauce, la MRC Les Etchemins et la MRC Bellechasse, ont tenu une rencontre au début du mois de juin afin de discuter de diverses problématiques liées aux services d'évaluation foncière, dont la difficulté à recruter du personnel, les coûts de plus en plus élevés, etc. Devant cette situation, l'idée a été présentée de mettre en place un système de mise en commun des compétences des évaluateurs agréés présents dans chaque MRC lors d'absences temporaires ou de départ permanent.

L'idée a été lancée de faire réaliser une étude, par une firme spécialisée pour recommander la meilleure avenue possible de mise en commun des services à cet égard.

Chaque MRC concernée est appelée à prendre position à cet égard à sa séance du mois d'août et une rencontre sera tenue le 25 août pour faire une mise en commun des orientations prises par chaque MRC.

5.0– PROPOSITION DE LA MRC DES ETCHEMINS

Devant les petits budgets accordés aux MRC dans le cadre du programme RénoRégion et devant le fait qu'elle n'a pas de personnel disponible pour assurer la gestion dudit programme sur son territoire, la MRC Les Etchemins propose que la MRC Robert-Cliche partage les services de monsieur Serge Poirier. En retour, la MRC Les Etchemins verserait l'entièreté de la commission que lui verse la SHQ, soit 865 \$ par dossier. La MRC aura 13 ou 14 dossiers à traiter, ce qui représenterait une somme d'environ 12 000 \$.

Par ailleurs, monsieur Groleau indique que la MRC fera face à des dépenses de déplacement beaucoup plus élevées. Il propose que la MRC fasse une contre-offre sur la base d'une facturation qui sera faite en fonction des coûts réels assumés par la MRC.

6.0— VARIA

Monsieur Provençal indique que la MRC présentera au Conseil, à sa séance du mois d'août, un projet de politique de confidentialité pour les élus.

7.0— LEVÉE DE LA SÉANCE

5733-16 SUR LA PROPOSITION DE monsieur André Labbé, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 heures 55.

Luc Provençal

Préfet

Gilbert Caron

Secrétaire-trésorier